



**COMMUNIQUÉ**  
Paris, le 01/07/2020

## 2 ANS DES 80 KM/H : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » PUBLIE LES RÉSULTATS DE SA CONSULTATION *RACONTE-MOI TON 80*.

Ce mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2020, cela fait 2 ans jour pour jour que les Français se sont vu imposer une baisse généralisée de la limitation de vitesse à 80 km/h sur l'ensemble des routes nationales et départementales. Une mesure portée contre vents et marées par le Premier ministre Édouard PHILIPPE, qui promettait une réduction de « 350 à 400 tués » chaque année sur les routes.

Mais alors que l'abaissement mis en œuvre n'a pas eu les effets escomptés sur l'accidentalité routière, les usagers de la route continuent à subir les conséquences de la mesure sur leurs déplacements quotidiens. De quoi nourrir une hostilité toujours aussi prégnante pour la grande majorité des automobilistes à la politique de sécurité routière.

**C'est pour permettre aux usagers de relater leur expérience de la route et des 80 km/h et porter leur voix jusqu'aux plus hautes instances que l'association « 40 millions d'automobilistes » a mis en ligne, le 27 mars dernier, le site testimonial [www.racontemoiton80.com](http://www.racontemoiton80.com). Aujourd'hui, à l'occasion de la date « anniversaire » de l'entrée en vigueur de la mesure, l'association publie [les résultats de cette vaste consultation](#) et les remet à l'ensemble des élus parlementaires et présidents des Conseils départementaux pour les sensibiliser aux difficultés que rencontrent les usagers au quotidien depuis qu'ils roulent au ralenti sur le réseau secondaire.**

### Des conditions de circulation et de sécurité dégradées

Le principal point noir de la mesure – nié dès l'origine par la Sécurité routière à grand renfort de propagande et de pseudo-études de terrain, mais que les usagers n'ont pas tardé à observer – reste la perte de temps due à la baisse de la vitesse maximale autorisée : « *Le 80 km/h allonge considérablement mon temps de trajet : je suis passée de 30 minutes à plus de 40 minutes de trajet quotidien* » constate Camille C., dans la Drôme.

À cela s'ajoutent la difficulté de rouler désormais à la même vitesse que les poids-lourds qui, eux, n'ont pas subi de baisse de la limitation de vitesse : « *Les camions collent les voitures, car les routiers roulent au régulateur de vitesse GPS (soit 80 réels). Je vois même parfois des camions doubler des voitures !* » note Laurent S., dans les Hautes-Pyrénées. Et l'accumulation de files de véhicules, qui aggravent en certains endroits la congestion routière : « *Depuis le 80 à l'heure, aux heures de pointe, de longues files de conducteurs, parfois interminables avec des camions tout le temps, tous les jours et de plus en plus nombreux* » se désole Domy F. en Dordogne.

« Les effets pervers liés aux 80 km/h sont nombreux : depuis la mise en œuvre de la mesure, on assiste à la recrudescence de comportements particulièrement dangereux et accidentogènes, comme les dépassements sans visibilité, le téléphone au volant ou encore les grands excès de vitesse, qui avaient pourtant quasiment disparus de nos routes. C'est la conséquence d'un relâchement massif de l'attention des usagers et de l'énervement de certains qui n'acceptent pas de rouler au ralenti et prennent des risques inconsidérés pour doubler les véhicules plus lents, analyse Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ». La mesure n'est vécue par les usagers que comme une punition, une entrave supplémentaire à leur liberté de circuler, aggravée par la politique inique de répression des petits excès de vitesse » résume le DG.

## Les départements repassent à 90 km/h

Bien conscients du rejet massif des 80 km/h par la population française, les Conseils départementaux sont de plus en plus nombreux, ainsi que les y autorise un assouplissement de la loi décrété en mai 2019, à revenir à la limitation de vitesse initiale sur certaines routes départementales (puisque les routes nationales sont exclues du dispositif).

« Édouard PHILIPPE et les « experts » du Conseil national de Sécurité routière ont tenté de dissuader les présidents des Conseils départementaux de mettre en œuvre le retour aux 90 km/h en imposant des conditions compensatoires grotesques. Heureusement, ceux-ci ne se laissent pas intimider – ils n’avaient d’ailleurs pas attendu la leçon de morale du Premier ministre pour prendre leurs responsabilités et travailler à améliorer la sécurité sur les routes dont ils ont la charge. Ils connaissent les routes de leur département mieux que personne, ils sont donc parfaitement légitimes – bien plus que le pouvoir central – à prendre les décisions qu’ils jugent utiles pour réduire l’accidentalité » rappelle Daniel QUÉRO, président de l’association.

Moins d’un an après l’adoption de l’amendement permettant le retour aux 90 km/h à titre dérogatoire et avant même la fin de la période « d’expérimentation » de la mesure, 17 départements sont déjà revenus partiellement à la limitation de vitesse initiale sur leurs routes, et au moins 6 autres le feront dans les mois à venir.

Parce que les résultats de l’expérimentation des 80 km/h sont loin d’être probants et que, 2 ans après son entrée en vigueur, les usagers restent profondément opposés (et pénalisés) par la mesure, l’association « 40 millions d’automobilistes » soutient tous les présidents des Conseils départementaux qui souhaitent le retour des 90 km/h sur leurs routes.

Le livret [Raconte-moi ton 80 : les résultats](#), publié aujourd’hui par l’association, a pour objectif de faire connaître les contraintes qui s’imposent quotidiennement aux automobilistes depuis l’abaissement de la limitation de vitesse et de sensibiliser les élus locaux aux difficultés qu’ils rencontrent et qui mettent à mal leur mobilité.



[www.fil-conducteurs.com](http://www.fil-conducteurs.com)



@40MA – 40 millions d’automobilistes  
@PChasseray – délégué général



[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)



**A propos de « 40 millions d’automobilistes »** 40 millions d’automobilistes est une association d’intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu’europpéen. Elle intervient dans l’ensemble des débats de fond liés à l’usage de l’automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l’automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.

[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)